



## DES ANIMAUX EN SANTÉ, UN CANADA EN SANTÉ

Sommaire



Council of Canadian Academies  
Conseil des académies canadiennes

## **DES ANIMAUX EN SANTÉ, UN CANADA EN SANTÉ**

**Le comité d'experts sur les approches d'évaluation des risques  
pour la santé des animaux**

## CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

### 180, rue Elgin, Ottawa (Ontario) Canada K2P 2K3

**Avvis :** Le projet sur lequel porte ce rapport a été entrepris avec l'approbation du conseil des gouverneurs du Conseil des académies canadiennes (CAC). Les membres de ce conseil des gouverneurs sont issus de la Société royale du Canada (SRC), de l'Académie canadienne du génie (ACG) et de l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS), ainsi que du grand public. Les membres du comité d'experts responsable du rapport ont été choisis par le CAC en raison de leurs compétences spécifiques et en vue d'obtenir un équilibre des points de vue.

Ce rapport a été préparé pour le gouvernement du Canada à la demande du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, qui a déposé une requête à cet effet au nom de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie. Les opinions, constatations, conclusions et recommandations présentées dans cette publication sont celles de leurs auteurs, à savoir des membres du comité d'experts sur les approches d'évaluation des risques pour la santé des animaux, et ne représentent pas nécessairement la position des organismes auxquels ils sont affiliés ou pour qui ils travaillent.

[NDT] – Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

#### *Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada*

Des animaux en santé, un Canada en santé [ressource électronique]/Le Comité d'experts sur les approches d'évaluation des risques pour la santé des animaux.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Healthy Animals, Healthy Canada.

Comprend des réf. bibliogr.

Genre de fichier informatique: Monographie électronique en format PDF.

Publ. aussi en format imprimé.

ISBN 978-1-926558-36-3

1. Santé animale — Canada. 2. Risques pour la santé — Évaluation — Canada.

3. Santé publique vétérinaire — Canada. 4. Zoonoses — Canada — Prévention.

I. Conseil des académies canadiennes. Comité d'experts sur les approches d'évaluation des risques pour la santé des animaux

SF626.H4314 2011a

636.089'4560971

C2011-903706-8

**Avvis de non-responsabilité :** Les données et informations tirées du réseau Internet qui figurent dans le présent rapport étaient correctes, à notre connaissance, à la date de publication du rapport. En raison de la nature dynamique du réseau, les ressources qui sont gratuites et accessibles au public peuvent par la suite faire l'objet de restrictions d'accès ou exiger des frais, et l'emplacement des éléments d'information peut changer lorsque les menus et le contenu des sites font l'objet de modifications. Les opinions et extrapolations exprimées dans ce document sont celles des auteurs en tant qu'experts du domaine et ne représentent pas nécessairement celles de leur employeur ou organisme d'affiliation.

© 2011 Conseil des académies canadiennes

Imprimé à Ottawa, Canada



Council of Canadian Academies  
Conseil des académies canadiennes

Canada  Cette évaluation a été rendue possible grâce au soutien du gouvernement du Canada.

## **Le Conseil des académies canadiennes**

### *Le savoir au service du public*

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif qui soutient des évaluations scientifiques, effectuées par des experts, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Dirigé par un conseil de 12 gouverneurs et conseillé par un comité consultatif scientifique de 16 membres, le CAC a pour champ d'action la « science » prise au sens large, qui englobe les sciences naturelles, les sciences humaines, la santé, le génie et les lettres.

Les évaluations du CAC sont effectuées par des comités pluridisciplinaires indépendants d'experts venant du Canada et de l'étranger. Ces évaluations visent à faire connaître les problèmes nouveaux, les lacunes des connaissances, les points forts du Canada, de même que les tendances et les pratiques internationales dans les domaines étudiés. Ces études fournissent aux décideurs gouvernementaux, aux universitaires et aux parties prenantes l'information de grande qualité dont ils ont besoin pour élaborer des politiques publiques éclairées et innovatrices.

Toutes les évaluations du CAC subissent un examen formel par des pairs. Elles sont publiées en français et en anglais, et accessibles au public sans frais. Des fondations, des organismes non gouvernementaux, le secteur privé ou tout palier de gouvernement peuvent soumettre au CAC des questions susceptibles de faire l'objet d'évaluations.

Le CAC bénéficie du soutien de ses trois académies membres fondatrices :

**La Société royale du Canada (SRC)**, est le principal organisme regroupant d'éminents scientifiques, chercheurs et gens de lettres au Canada. Considérée comme l'académie nationale du Canada, la SRC a pour objectif premier de promouvoir l'acquisition du savoir et la recherche en arts et en sciences. La Société est composée de près de 2 000 membres, hommes et femmes, choisis par leurs pairs pour leurs réalisations exceptionnelles en sciences naturelles, en sciences humaines et en arts. La SRC s'attache à reconnaître l'excellence, à conseiller les gouvernements et les organisations, ainsi qu'à promouvoir la culture canadienne.

**L'Académie canadienne du génie (ACG)** est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus chevronnés et expérimentés du Canada offrent au pays des conseils stratégiques sur les enjeux d'importance primordiale. L'ACG est un organisme indépendant, autonome et à but non lucratif qui a été fondé en 1987. Les membres de l'ACG sont nommés et élus par leurs pairs à titre de membres honoraires, en fonction de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Les membres

de l'ACG s'engagent à faire en sorte que les connaissances expertes en génie du Canada soient appliquées pour le plus grand bien de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

L'**Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS)** reconnaît les personnes qui ont à leur actif de grandes réalisations savantes dans le domaine des sciences de la santé au Canada. L'ACSS fournit en temps voulu des évaluations éclairées et indépendantes sur des questions urgentes qui touchent la santé des Canadiens et des Canadiennes. De plus, l'ACSS représente le Canada au sein de l'InterAcademy Medical Panel (IAMP), consortium mondial d'académies nationales des sciences de la santé qui vise à alléger le fardeau des soins de santé des peuples les plus pauvres du monde, à renforcer les capacités scientifiques dans le domaine de la santé, ainsi qu'à fournir aux gouvernements nationaux et aux organisations internationales des avis scientifiques indépendants sur la promotion des sciences de la santé et sur les politiques de soins de santé.

**[www.sciencepourlepublic.ca](http://www.sciencepourlepublic.ca)**

## **Comité d'experts sur les approches d'évaluation des risques pour la santé des animaux**

**Alastair Cribb, MACSS (président)**, professeur et doyen, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Calgary (Calgary, AB)

**Ian R. Dohoo, MACSS**, professeur et directeur, Centre de la recherche en épidémiologie vétérinaire, Collège vétérinaire de l'Atlantique, Université de l'Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown, PE)

**Darrell Donahue**, professeur, Collège d'ingénierie, Université de Maine (Orono, ME)

**John M. Fairbrother, MACSS**, professeur, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal; dirigeant du Laboratoire de référence pour *Escherichia coli* de l'OIE (Montréal, QC)

**Diane Frank**, professeure agrégée, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal (Montréal, QC)

**David C. Hall**, professeur agrégé, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Calgary (Calgary, AB)

**H. Scott Hurd**, professeur agrégé, Collège de médecine vétérinaire, Université de l'état d'Iowa; président du WHO Collaborating Centre for Risk Assessment and Hazard Identification in Foods of Animal Origin (Iowa City, IA)

**Dennis Laycraft**, vice-président exécutif, Canadian Cattlemen's Association (Calgary, AB)

**Frederick A. Leighton**, professeur, Western College de médecine vétérinaire, Université de la Saskatchewan; directeur exécutif du Centre Canadien Coopératif de la Santé de la Faune (Saskatoon, SK)

**Thérèse Leroux**, professeure titulaire, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal (Montréal, QC)

**Dirk Pfeiffer**, professeur en épidémiologie vétérinaire au Royal Veterinary College; directeur du Veterinary Epidemiology and Public Health Group dans le département des sciences vétérinaires cliniques; professeur honoraire à la London School of Hygiene and Tropical Medicine (North Mymms, Royaume-Uni)

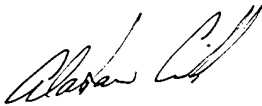
**Jan Sargeant**, professeure, Collège vétérinaire de l'Ontario; directrice du Centre de santé public et zoonoses de l'Université de Guelph (Guelph, ON)

## Remerciements

Le comité d'experts sur les approches d'évaluation des risques pour la santé des animaux (le comité d'experts) a été formé à la suite d'une requête déposée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada, en vertu de laquelle il demandait au Conseil des académies canadiennes d'évaluer, pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'état et l'étendue des techniques d'évaluation des risques en santé des animaux, notamment en regard des risques pouvant perturber la santé humaine.

Au cours de ses délibérations, le comité d'experts a sollicité l'appui de nombre de personnes et d'organisations, qui lui ont fourni de précieux renseignements et conseils. Une liste complète des conférenciers est fournie à l'appendice A. Le comité d'experts tient à remercier ces personnes, de même que les répondants à l'enquête sur les chercheurs spécialisés en évaluation des risques pour la santé des animaux, les organismes de surveillance, les répondants aux enquêtes sur les tendances en matière de formation, les évaluateurs des risques, les gestionnaires des risques, de même que les autres membres du personnel de l'ACIA, qui ont rencontré les membres du comité d'experts au début du processus d'évaluation et contribué au processus de délibération. Nous aimerions également remercier Nancy Rheault (ACIA), qui a facilité la coordination des rencontres du comité d'experts et des membres du personnel de l'ACIA.

Le président du comité d'experts sur les approches d'évaluation des risques pour la santé des animaux



Alastair Cribb

## Personnel responsable du projet au Conseil des académies canadiennes

Coordination de l'évaluation : Tim Krywulak, directeur de programmes  
Marc M. Dufresne, associé de recherche  
Joe Rowsell, associé de recherche  
Wendy Y. Shen, coordinatrice des programmes

Avec la participation de : Eleanor Fast, directrice de programmes  
Alison Crone, coordinatrice des programmes  
Llama Communications, traduction  
Accurate Communications, conception graphique



## Examen du rapport

L'ébauche de ce rapport a été examinée par les personnes mentionnées ci-après, choisies par le Conseil des académies canadiennes (CAC) en raison de la diversité de leurs points de vue, de leurs domaines de spécialisation et de leur représentativité de divers établissements d'enseignement et organisations politiques, non gouvernementales et sectorielles.

Ces examinateurs ont évalué l'objectivité et la qualité du rapport. Leurs avis, qui demeureront confidentiels, ont été pleinement pris en considération par le comité d'experts et plusieurs de leurs suggestions ont été incorporées au rapport. Nous n'avons pas demandé à ces personnes d'approuver les conclusions du rapport, et elles n'ont pas vu la version définitive du rapport avant sa publication. Le comité d'experts et le CAC assument l'entière responsabilité du contenu définitif de ce rapport.

Le CAC tient à remercier les personnes suivantes d'avoir bien voulu examiner le rapport :

**John ApSimon**, doyen, Faculté des affaires publiques, Université Carleton (Ottawa, ON)

**Sam Beckett**, directeur associé, Broadleaf Capital International Pty Ltd (Broadleaf) (Gundaroo, Australie)

**Neil R. Cashman, MACSS**, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la neurodégénérescence et les anomalies de configuration protéique, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, BC)

**Stuart DeVries**, président, Ontario Pork Industry Council, et directeur général, Total Swine Genetics Inc. (Stratford, ON)

**Greg B. Douglas**, vétérinaire en chef, gouvernement de la Saskatchewan (Regina, SK)

**Emma Hartnett**, directrice, Évaluation des risques pour la santé des animaux et des microbes, Risk Sciences International (Ottawa, ON)

**Roger Morris**, professeur émérite, Université de Massey; directeur général, MorVet Limited (Masterton, Nouvelle-Zélande)

**Howard Pharo**, directeur, Groupe d'analyse des risques – Animaux; Division de la biosécurité du ministère de l'Agriculture et de l'Industrie forestière de la Nouvelle-Zélande (Wellington, Nouvelle-Zélande)

**Crawford Revie**, titulaire d'une Chaire de recherche du Canada et professeur en santé de la population, Collège vétérinaire de l'Atlantique, Université de l'Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown, PE)

**Bernard E. Rollin**, professeur émérite de philosophie, de sciences biomédicales et de sciences animales, et bioéthicien, Université d'État du Colorado (Fort Collins, CO)

**Mo Salman**, professeur d'épidémiologie vétérinaire et directeur, Institut de la santé de la population animale, Collège de médecine vétérinaire et des sciences biomédicales, Université d'État du Colorado (Fort Collins, CO)

**Daniel T. Scholl**, professeur et directeur scientifique du Réseau canadien de recherche sur la mammite bovine, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal (Saint-Hyacinthe, QC)

**Bhagirath Singh, MSRC, MACSS**, directeur, Centre d'immunologie humaine, et professeur, Département de microbiologie et d'immunologie, Université de Western Ontario (London, ON)

**Craig Stephen**, professeur, Faculté de médecine vétérinaire et Faculté de médecine, Université de Calgary (Calgary, AB)

**Barry Stemshorn**, professionnel en résidence, École supérieure d'affaires publiques et internationales, Université d'Ottawa (Ottawa, ON)

**Deborah Whale**, ancienne présidente, Conseil de l'industrie de la volaille (Guelph, ON)

**Gary A. Wobeser**, professeur émérite, Département de pathologie vétérinaire, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, SK)

La procédure d'examen du rapport a été supervisée, au nom du conseil des gouverneurs et du comité consultatif scientifique du CAC, par le Dr Michel G. Bergeron, MACSS, directeur, Division de microbiologie, fondateur et directeur, Centre de recherche en infectiologie, Université Laval. Son rôle était de s'assurer

que le comité d'experts prenne en considération de façon entière et équitable les avis des examinateurs. Le conseil des gouverneurs du CAC n'autorise la publication du rapport d'un comité d'experts qu'une fois que la personne responsable du contrôle de l'examen du rapport confirme que le rapport satisfait aux exigences du CAC. Le CAC remercie le Dr Bergeron de la diligence dont il a fait preuve dans la supervision de l'examen du rapport.

La présidente-directrice générale du Conseil des académies canadiennes,

A handwritten signature in black ink, reading "E Dowdeswell". The signature is written in a cursive, flowing style.

Elizabeth Dowdeswell

## Sommaire

Les animaux font partie intégrante de la culture et de la société canadiennes, de notre bien-être économique et, de nombre de manières, de notre santé. Les liens directs et indirects entre la santé des animaux et la santé humaine ont été mis en relief au cours de la dernière décennie grâce à une compréhension accrue des maladies émergentes et recrudescentes. Citons la pandémie, en 2009, du virus de la grippe H1N1 en guise d'exemple. L'identification, l'évaluation et la gestion des risques pour la santé de nos populations animales servent à protéger non seulement les avantages économiques que procurent les animaux, mais aussi la santé des personnes, des populations, de notre société, de nos animaux domestiques et sauvages et de nos écosystèmes.

L'évaluation des risques est utilisée à tous les paliers de gouvernement, de même que par les organisations de l'industrie et les particuliers, qui s'en servent de manière informelle pour résoudre des problèmes et éclairer le processus décisionnel. L'évaluation formelle des risques est un processus structuré et systématique conçu pour déterminer la probabilité de survenue d'un incident et l'ampleur des conséquences d'une exposition à un danger quelconque. Étant donné que l'évaluation des risques pour la santé des animaux s'inscrit dans un contexte d'accords internationaux, d'attentes de la part des parties prenantes et d'autres considérations sociopolitiques complexes, une approche structurée et systématique s'avère nécessaire pour assurer que celle-ci vienne véritablement éclairer le processus décisionnel.

Le contexte et la demande d'évaluations des risques pour la santé des animaux, de même que les exigences entourant celles-ci, sont en évolution. L'émergence de maladies et la salubrité alimentaire occupent une place importante dans la conscience populaire. Nous traversons une ère de transport et de communication rapides. On ne fait que commencer à comprendre les répercussions de la mondialisation et de l'expansion urbaine sur la santé des animaux et la santé humaine. Les changements climatiques influent sur la propagation des maladies et sur leur étendue. Les attentes de la société et les fondements de nos connaissances sont en évolution. Voilà pourquoi le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a demandé au Conseil des académies canadiennes (CAC), au nom de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), de mettre sur pied un comité d'experts chargé de se pencher sur la question suivante :

*Quels sont l'état et l'étendue des connaissances des techniques d'évaluation des risques pour la santé des animaux, concernant particulièrement les risques pour la santé humaine?*

Le comité d'experts sur les approches d'évaluation des risques pour la santé des animaux (le comité d'experts) a examiné les pratiques des agences et des institutions canadiennes œuvrant, entre autres, dans le domaine de l'évaluation des risques de la santé des animaux, ainsi que celles des principaux partenaires commerciaux internationaux du Canada. Le comité d'experts a également effectué une analyse de la documentation accessible portant sur l'évaluation des risques, ainsi que des points de vue des experts dans ce domaine; de plus, il a mené ses propres enquêtes et analyses de l'état des évaluations des risques pour la santé des animaux au Canada.

Le comité d'experts a reconnu que les évaluations des risques pour la santé des animaux ont différents points de départ – les évaluations peuvent être lancées à la suite de demandes d'importation d'animaux relativement routinières, ou encore avoir pour but de contribuer à l'élaboration de directives générales sur le plan des politiques publiques. Le contexte et les contraintes (p. ex., la nécessité de se conformer aux accords internationaux) propres à une évaluation des risques peuvent varier, mais il s'en dégage néanmoins des approches générales convenant à toutes les situations nécessitant une évaluation des risques pour la santé des animaux.

## **LES CONSTATATIONS**

La principale constatation du comité d'experts a été que le modèle intégré et multidimensionnel d'évaluation des risques pour les animaux, qui tient compte à la fois des conséquences animales, humaines et environnementales potentielles et des résultats éventuels de la gestion des risques, contribuerait à donner lieu à des évaluations offrant une valeur accrue aux gestionnaires des risques, aux décideurs et aux parties prenantes. De plus, le processus décisionnel axé sur les risques et toute communication et gestion subséquentes des risques tireraient profit d'une participation accrue des parties prenantes à l'élaboration de questions en lien avec l'évaluation des risques, leur étendue et leurs conséquences, et d'un meilleur accès à l'expertise et au savoir que détiennent les praticiens de l'évaluation des risques.

Étant donné que l'évaluation des risques s'inscrit dans un processus d'analyse des risques plus vaste qui comprend quatre composantes – soit l'identification des dangers, l'évaluation des risques, la communication des risques et la gestion des risques –, chacune de ces étapes doit être menée efficacement pour maximiser les bienfaits qui découlent de la composante qu'est l'évaluation des risques.

Au Canada, l'évaluation des risques pour la santé des animaux repose sur deux pierres angulaires solides : le savoir et l'expertise. Bien que d'autres organismes y jouent un rôle, l'ACIA est le principal maître d'œuvre des évaluations des risques pour la santé des animaux qui se font au Canada. L'ACIA effectue des évaluations systématiques des risques à l'intérieur d'un cadre d'analyse structuré conforme aux lignes directrices internationales en la matière. Plusieurs de ces évaluations des risques sont réalisées dans une optique de commerce international et sont très souvent liées à des demandes d'importation. La majorité des évaluations des risques sont de nature qualitative et, bien qu'elles puissent tenir compte d'une gamme de conséquences possibles, elles sont principalement axées sur les conséquences économiques et commerciales éventuelles de l'introduction de maladies animales au Canada. En procédant à l'analyse d'évaluations de risques provenant d'autres pays, le comité d'experts a observé que bon nombre de pays ont adopté une définition plus large des conséquences découlant d'incidents liés à la santé des animaux.

Le comité d'experts a relevé un certain nombre de lacunes sur le plan des connaissances nécessaires à la réalisation d'évaluations de risques spécifiques, mais que de manière générale, ces lacunes – tant sur le plan des connaissances que sur celui des données – visent généralement le danger ou l'importation spécifique dont il question. Il n'existe pas, au Canada, d'approche concertée à la recherche sur les risques pour la santé des animaux et la santé humaine à l'appui de telles évaluations des risques. Pour soutenir les évaluations des risques pour la santé des animaux, de la formation et des recherches plus poussées sont nécessaires. Le comité d'experts a observé qu'ailleurs, des sources de financement dédiées étaient utilisées à cette fin.

Le comité d'experts a conclu, de plus, que l'intégration de la santé humaine et des conséquences environnementales aux évaluations des risques pour la santé des animaux augmenterait les applications possibles de celles-ci, de même que leur utilité en ce qui a trait à l'analyse des risques et au processus décisionnel axé sur les risques. Le comité d'experts reconnaît que toute évaluation des risques n'a pas à fournir un tableau complet des conséquences; nonobstant, l'intégration des conséquences aux évaluations approfondies des risques – par opposition à la réalisation d'évaluations distinctes des risques pour la santé des animaux, d'une part, et de la santé humaine, de l'autre – serait des plus utiles. Par ailleurs, le comité d'experts a relevé des variations terminologiques des termes retenus pour décrire le processus d'évaluation des risques, de même que des différences de culture, au Canada, entre les communautés d'évaluation des risques en santé des animaux et celles en santé humaine. Le comité est d'avis que ces différences terminologiques constituent d'importantes entraves à l'intégration. Par conséquent, le comité d'experts propose l'uniformisation des termes et définitions, dans le but de faciliter la communication et les activités conjointes.

Le comité d'experts a identifié plusieurs éléments clés de tout modèle intégré et multidimensionnel d'évaluation des risques pour la santé des animaux :

**1. Intégration : augmenter la portée et l'ampleur des conséquences examinées dans le cadre des évaluations des risques; et se pencher sur les conséquences des risques pour les animaux, les humains et l'environnement.**

De nombreux risques à la santé des animaux ont des incidences économiques, écologiques et sociales qui vont au-delà de celles qui touchent directement la santé des animaux domestiques. L'identification et le choix des conséquences éventuelles à mettre à l'étude devraient faire partie intégrante de toute évaluation des risques pour la santé des animaux. Une gamme complète de conséquences possibles (portée accrue) devrait être identifiée tôt dans le processus d'évaluation des risques au moyen d'informations fournies par les gestionnaires des risques, les évaluateurs des risques et les parties prenantes concernées.

Par ailleurs, les conséquences secondaires ou subséquentes devraient être prises en compte (ampleur accrue), tout autant que les conséquences immédiates et directes. Le comité d'experts est d'avis que l'exploration de cette portée et de cette ampleur des conséquences dans le cadre d'une seule évaluation intégrée des risques serait plus efficace que ne le seraient des analyses indépendantes. Les méthodologies et perspectives d'autres disciplines devraient aussi y être intégrées (l'objectif étant l'*interdisciplinarité* plutôt que la multidisciplinarité), de sorte que l'on s'attarde suffisamment au dossier des conséquences.

Le comité d'experts n'est pas d'avis que toute conséquence doit être explorée dans le cadre des évaluations des risques, mais plutôt qu'il faudrait examiner la pleine portée et la pleine ampleur des conséquences retenues. Cette réflexion devrait être accompagnée d'un processus de sélection transparent permettant de déterminer les conséquences devant être incluses dans une évaluation donnée. Au final, cette approche faciliterait la communication des risques et la gestion des risques, ainsi que l'adoption des décisions par les parties prenantes.

## **2. Modèle multidimensionnel : inclure, dans l'évaluation, une appréciation des conséquences de différentes options de gestion.**

L'évaluation des risques est souvent perçue comme un processus bidimensionnel : la première dimension est la probabilité de survenue d'un risque, alors que la deuxième est le degré de gravité des conséquences éventuelles. Le comité d'experts est d'avis que l'ajout d'une troisième dimension viendrait rehausser la valeur d'une évaluation des risques, qui examinerait dès lors non seulement les conséquences éventuelles d'un danger ou d'un risque, mais également les conséquences éventuelles de la gestion des risques et des mesures d'atténuation. À titre d'exemple, les conséquences éventuelles des options de gestion – comme la vaccination et la quarantaine – devraient être analysées en fonction de leur impact sur les animaux, les humains et l'environnement. Le facteur temps devrait également être pris en considération, dans la mesure où l'estimation des risques est appelée à évoluer au fil du temps; faisant en sorte que les conséquences pourraient ne pas être immédiates. Le comité d'experts est d'avis qu'il serait utile de formaliser ce processus en une étape systématique qui serait enchâssée dans l'évaluation des risques. Une méthode prometteuse permettant d'atteindre ce but est l'analyse décisionnelle multicritères, décrite à l'appendice D. Cela dit, la méthode en tant que telle importerait moins que l'objectif global, soit l'inclusion de plusieurs interventions et leurs conséquences.



**3. Assurer la transparence : intégrer de manière stratégique les gestionnaires des risques et les parties prenantes au processus d'évaluation des risques, établir un processus de priorisation structuré, documenter la prise de décision et maximiser la communication des risques.**

La transparence confère une valeur accrue au processus d'évaluation des risques et facilite la communication et la gestion ultérieures des risques. La transparence est facilitée lorsqu'on reconnaît et qu'on utilise à bon escient le rôle stratégique que jouent les gestionnaires des risques, que l'on établit un processus bien défini permettant d'approcher les parties prenantes et de les inviter à contribuer au processus d'évaluation, que l'on se dote d'un processus de priorisation structuré de même que de communications efficaces des risques. Dans la mesure du possible, les évaluations des risques pour la santé des animaux devraient être accessibles au public. La communication des risques est une activité continue qui se déroule tout au long du processus d'évaluation des risques. Les zones d'incertitude et les hypothèses devraient être clairement identifiées dans l'évaluation des risques, notamment pour qu'on comprenne bien quelles hypothèses ou estimations ont été formulées, et quand elles l'ont été. La transparence et la communication sont importantes pendant toute la durée du processus d'évaluation des risques, voire même tout au long du processus d'analyse des risques.

Le recours à un modèle quantitatif, qualitatif ou mixte est admissible dans le cadre d'une évaluation des risques, selon les données disponibles et l'objectif de l'évaluation. Les évaluations quantitatives des risques peuvent assurer une plus grande transparence, dans certains cas.

L'adoption d'un modèle intégré et multidimensionnel n'est pas incompatible avec les obligations que doit honorer le Canada en vertu de lignes directrices et d'accords internationaux visant les évaluations des risques pour la santé des animaux. Le comité d'experts a noté que certains de nos principaux partenaires ou de nos homologues commerciaux (y compris ceux de la Nouvelle-Zélande et de l'Union européenne) sont à adopter certains éléments de ce modèle. Par ailleurs, nombre de partenaires commerciaux internationaux disposent d'un processus plus transparent, y compris d'un accès public aux évaluations des risques.

Le comité d'experts a également estimé que les points suivants jouent un rôle important dans l'élaboration d'un modèle intégré et multidimensionnel d'évaluation des risques, car ils contribuent à maximiser l'utilité de ces évaluations pour le processus décisionnel axé sur les évaluations des risques, et font en sorte que les évaluations des risques appropriées soient menées à terme en temps opportun :

- Les organismes qui réalisent des évaluations des risques visant la gamme complète de la santé des animaux, des humains et de l'environnement devraient travailler à *harmoniser et intégrer leurs processus*, si possible, pour assurer l'efficacité, la transparence, la communication, l'intégration et la continuité. Les conditions propices à la réalisation d'évaluations intégrées et efficaces des risques pour la santé animale et humaine sont tributaires d'une gamme de facteurs, dont la nature de l'organisation institutionnelle et les contraintes sur le plan des ressources.
- Un *système de priorisation structuré et transparent* aide à faire en sorte que les évaluations routinières des risques, de même que celles qui sont requises pour éclairer les décisions en matière de politique publique et la planification stratégique, sont réalisées en temps opportun.
- Au Canada, la recherche et la formation en évaluation des risques pour la santé des animaux devraient être augmentées pour *développer la capacité du pays au plan des connaissances* en vue de protéger la santé des animaux, la santé humaine et l'environnement. La structure actuelle de financement de la recherche au pays ne favorise pas la recherche intégrée en santé animale et humaine.

Le comité d'experts reconnaît que l'examen d'une plus grande gamme de conséquences et l'adoption d'un modèle intégré et multidimensionnel pourraient exiger une augmentation, ou du moins une réorganisation, des ressources. La mise en place d'un processus structuré de priorisation pour la tenue des évaluations des risques et d'un processus de priorisation de la gamme des conséquences et des options de gestion considérées, permettrait de minimiser cette demande accrue de ressources. Les détails précis de ces processus sont moins importants que le fait que les deux devraient être structurés et fassent preuve de transparence. Il est également important de réaliser des évaluations des risques qui abordent également les risques futurs ou inconnus, et qui éclairent les décisions en matière de politique publique. Un statut prioritaire devrait être conféré à ces évaluations des risques pour qu'elles soient dotées de ressources adéquates. Une gamme de processus de planification stratégique et d'analyses prévisionnelles peut être intégrée au processus de priorisation. Ici encore, c'est moins la nature précise du processus qui compte que le fait que l'on considère adopter et mettre en œuvre un processus structuré.

## CONCLUSION

À l'heure actuelle, les évaluations des risques pour la santé des animaux au Canada semblent répondre à la majeure partie des besoins découlant d'obligations en matière d'importation et de commerce international. Cela dit, un modèle plus intégré et multidimensionnel, comme celui qui a été adopté par certains de nos partenaires commerciaux, pourrait mieux appuyer les objectifs plus généraux des évaluations des risques pour la santé des animaux, et mieux soutenir le processus décisionnel axé sur les risques. Le fait d'adopter un modèle intégré et multidimensionnel, d'une part, et de réaliser des évaluations stratégiques des risques, d'autre part, pourrait s'avérer exigeant sur le plan des ressources si leur gestion n'est pas serrée. Ainsi, un processus de priorisation systématique et transparent, qui cible tant l'étendue que la portée des évaluations des risques, doit être mis en place. Les organisations canadiennes d'évaluation des risques (p. ex., l'ACIA, l'Agence de la santé publique au Canada) devraient travailler à l'harmonisation et à l'intégration de leurs processus pour en assurer l'efficacité, la transparence, la communication, l'intégration et la continuité. Un processus robuste et efficace d'évaluation des risques conçu pour soutenir le processus décisionnel axé sur les risques pourra assurer la santé des populations animales du Canada et contribuer à protéger la santé humaine.



Council of Canadian Academies  
Conseil des académies canadiennes

Conseil des académies canadiennes  
180, rue Elgin, bureau 1401  
Ottawa (Ontario) K2P 2K3  
Tél. : 613-567-5000  
[www.sciencepourlepublic.ca](http://www.sciencepourlepublic.ca)